



*Les Grands Prix
des Hebdo*

2025

Cahier des règlements

GRANDS PRIX DES HEBDOS 2025

CONDITIONS D'ADMISSION AU CONCOURS

- Soumettre articles, journaux ou éléments publiés ou réalisés **entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024 sur le site internet du concours.**
- Être un journal **membre en règle** d'Hebdos Québec au 31 décembre 2024.
- Être **à l'emploi** (salarié ou pigiste) d'un journal membre.
- Déposer sa candidature avec l'accord de son éditeur.
- **Veillez noter que le prix est attribué au journal et la bourse est remise à l'auteur.**
- **LE NOM DU JOURNALISTE ET LE NOM DU JOURNAL DOIVENT ÊTRE CAVIARDÉS SUR LE DOCUMENT DE TYPE PDF QUI EST DÉPOSÉ SUR LE SITE DU CONCOURS.**
- **Maximum de trois (3) pièces par journaliste toutes catégories confondues.**
- Toute pièce doit provenir d'un journal membre. Toutefois, il est possible de soumettre une pièce provenant d'un magazine, d'une revue, d'un cahier spécial à la condition d'être encartée dans le journal. Dans ce contexte, le ou la journaliste doit travailler pour le journal (salarié ou pigiste). Le ou la journaliste ne peut pas être que pigiste pour le magazine, la revue ou le cahier spécial. Les textes publiés sur toutes les plateformes sont éligibles au concours.
- Des journalistes qui ont signé un même article peuvent présenter conjointement une candidature. Si tel est le cas, veuillez indiquer clairement les noms de toutes les personnes qui ont cosigné l'article, la bourse sera alors partagée à parts égales.
- Remplir un bulletin d'inscription pour chaque pièce soumise en se rendant sur le site : http://contests.textuel.ca/contests_ca/GPHebdos/
- Se conformer aux critères pour l'envoi des pièces soumises (qualité et quantité du matériel à fournir et nombre de bulletins d'inscription).
- **Fournir un visuel de la pièce soumise (Voir Formats de fichiers acceptés).**

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Les inscriptions débuteront le mardi 14 janvier pour se terminer au plus tard le lundi 10 février 2024 à midi.

Aucune candidature ne sera acceptée après cette date.

Les dossiers doivent être soumis électroniquement à l'endroit suivant :

http://contests.textuel.ca/contests_ca/GPHebdos/

Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec **Sylvain Poisson**, directeur général d'Hebdos Québec au **514 949-9280** ou par courriel à : gph@hebdos.com

DÉTAILS DU CONCOURS

Note : le masculin est utilisé dans le texte pour en simplifier la rédaction et la lecture.

LE JURY

Le jury est composé de journalistes, d'anciens journalistes et de photographes œuvrant dans le secteur des quotidiens et des magazines, de graphistes ou de spécialistes du marketing numérique. Dans tous les cas, Hebdos Québec fait appel à des gens crédibles d'expérience et reconnus dans leur milieu. Le travail des membres du jury est effectué de façon bénévole. Le jury est sous la présidence du président du concours.

CATÉGORIES ADMISES EN 2025

PRIX REMIS AU JOURNAL

1. Mise en valeur du contenu et qualité de la langue
2. Stratégie numérique

PRIX DE JOURNALISME REMIS AUX JOURNALISTES

1. Arts, culture et vie communautaire
2. Affaires municipales
3. Éducation
4. Économie et finance
5. Opinion (billet, chronique, commentaire, éditorial)
6. Environnement et agroalimentaire
7. Sport et loisirs
8. Santé et bien-être
9. Dossier | Reportage

PRIX INDIVIDUELS HORS-TEXTES JOURNALISTIQUES

1. Photographie
2. Meilleure publicité imprimée
3. Meilleure publicité numérique
4. Cahier ou projet spécial imprimé et/ou numérique
5. Meilleur conseiller publicitaire

DEUX GROUPES DE JOURNAUX

Afin d'assurer une plus grande équité pour tous les journaux, deux groupes de journaux sont créés, basés sur les ressources au contenu journalistique. Ce classement permet donc de mettre en compétition des journaux disposant de ressources similaires.

Les deux groupes sont : - Groupe 1
- Groupe 2

La liste qui répertorie les journaux appartenant à un ou l'autre de ces groupes se trouvent sur le site du concours à http://contests.textuel.ca/contests_ca/GPHebdos/ (document .pdf)

PRIX REMIS AU JOURNAL :

1. Mise en valeur du contenu et qualité de la langue
- 2 . Stratégie numérique

GRAND PRIX HEBDOS QUÉBEC :

MISE EN VALEUR DU CONTENU ET QUALITÉ DE LA LANGUE

DÉFINITION DU PRIX

Le Prix *Mise en valeur du contenu et qualité de la langue* vise à reconnaître le travail de l'équipe de rédaction et de production du journal et de faire valoir la qualité du français dans le contenu éditorial. Le Prix valorise une offre de textes de grande qualité rédactionnelle et la maquette graphique du journal.

Le Prix est remis au journal.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- | | |
|--|-----------|
| 1. Force de la Une | 15 points |
| 2. L'originalité du contenu | 25 points |
| 3. L'accroche des titres | 20 points |
| 4. La mise en page (maquette, police de caractères...) | 15 points |
| 5. La qualité de la langue en général | 25 points |

COMMENT PARTICIPER ?

Les éditeurs doivent soumettre sur le site internet du concours un exemplaire électronique « e-paper » de leur journal d'une date de leur choix entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024 et/ou s'assurer de donner accès à cette édition au jury.

Sélection des finalistes

Tous les journaux soumis dans cette catégorie sont lus par chaque membre du comité, qui s'appuie sur la grille d'évaluation pour établir son choix.

Le jury aura pour mandat de déterminer, par consensus, trois finalistes et de sélectionner parmi ceux-ci le grand lauréat. Notez que le jury se réserve le droit de limiter le nombre de finalistes, selon la qualité des dossiers soumis.

STRATÉGIE NUMÉRIQUE

DÉFINITION

Ce Prix vise à reconnaître l'excellence de la stratégie de convergence des contenus sur toutes les plateformes numériques du journal : site internet, réseaux sociaux et applications mobiles. Les lauréats sauront se distinguer dans cette catégorie par la pertinence et l'originalité de la stratégie, la qualité du visuel de l'exécution et des résultats obtenus.

Nous acceptons dans cette catégorie les stratégies numériques déployées soit pour promouvoir la **marque du journal** ou encore pour le compte d'un **client annonceur**.

CONDITIONS

Les prix du jury sont attribués au journal pour une stratégie mise en place entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024.

CRITÈRES

- Pertinence et originalité de la stratégie (40 % des points)
- Qualité du visuel (30 % des points)
- Résultats obtenus: (30 % des points)

VEUILLEZ DÉCRIRE LE PROJET EN FONCTION DE CE QUI SUIT (DANS LA BOITE DE TEXTE) :

- 1- Objectifs recherchés par le projet numérique :**
- 2- En quoi la stratégie se démarque-t-elle par son originalité et sa pertinence :**
- 3- Résultats obtenus** (par exemple : augmentation des ventes, partage sur les réseaux sociaux, impressions publicitaires totales, etc.) :

PRIX INDIVIDUELS DE JOURNALISME (remis à l'auteur)

1. Arts, culture et vie communautaire
2. Affaires municipales
3. Éducation
4. Économie et finance
5. Opinion (billet, chronique, commentaire, éditorial)
6. Environnement et agroalimentaire
7. Sport et loisirs
8. Santé et bien-être
9. Dossier | Reportage

PRIX DU JURY – PRIX INDIVIDUELS

DÉFINITION

Les *Prix du Jury*, dont font partie les prix de journalisme, récompensent le travail d'information locale et régionale des journalistes et des artisans des journaux.

Les participants devront s'inscrire et déposer sur le site du concours leur texte en format PDF.

Le nom du journaliste et le nom du journal doivent être caviardés pour que le texte soit admissible.

LISTE DES PRIX INDIVIDUELS

ART, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Texte touchant le secteur des arts, de la culture et de la vie communautaire dans la zone de desserte du journal.

AFFAIRES MUNICIPALES

Texte traitant de questions d'ordre social et politique, à tout ce qui se rapporte à la gestion et à l'administration municipale.

ÉDUCATION

Texte traitant de questions d'éducation et de tout ce qui touche le milieu scolaire de tous niveaux.

ÉCONOMIE ET FINANCE

Tout texte d'information qui porte sur l'économie et le secteur financier.

OPINION (BILLET, CHRONIQUE, COMMENTAIRE ET ÉDITORIAL)

Chronique : texte qui expose régulièrement diverses informations liées à un domaine particulier (gastronomie, cinéma, voyages, etc.) ou encore qui concernent un billet d'humeur ou un commentaire, dans lequel un rédacteur donne libre cours à ses impressions sur un événement qui lui tient à cœur.

Éditorial : article de fond signé, qui exprime selon le cas, l'opinion d'un journaliste ou celle de la direction ou de la rédaction du journal.

ENVIRONNEMENT ET AGROALIMENTAIRE

Texte traitant des questions liées à l'environnement et au secteur agroalimentaire.

SPORT ET LOISIRS

Tout texte qui porte sur les sports, la santé physique et mentale ainsi que les loisirs sous toutes leurs formes.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Tout texte qui porte sur la santé, le bien-être et l'art de vivre. L'art de vivre est la manière de vivre - d'être et de penser - d'une personne ou d'un groupe d'individus.

DOSSIER | REPORTAGES

Série de textes publiés dans **une ou plusieurs éditions**. Le dossier est une série de textes et de reportages qui cherche à projeter une vue d'ensemble d'un problème ou d'une situation; il cherche à mettre les éléments en relation les uns avec les autres. Le traitement choisi peut se faire selon plusieurs approches, en parallèle; il peut contenir des éléments de reportage, des éléments d'analyse, des interviews, le portrait de certains personnages clés ou de certains groupes actifs dans un domaine, et parfois même quelques éléments de nouvelle ou d'enquête.

CONDITIONS

Les **Prix du jury** sont attribués au journal et décernés à l'auteur, pour un texte paru entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024.

CRITÈRES

- L'originalité (10 % des points)
- La recherche (20 % des points)
- L'amorce c.-à-d. « le lead » (10 % des points)
- La structure du texte (10 % des points)
- L'apport du sujet (25 % des points)
- La qualité de la rédaction et du français, le style (25 % des points)

BOURSE

- 300 \$ pour la première place. Les 2^e et 3^e positions seront reconnues à titre de finalistes et formellement présentées lors du dévoilement des lauréats des **Grands Prix des Hebdos**.

PRÉSIDENT CONCOURS

Le président du concours voit à la bonne marche des activités et il supervise les travaux des membres du jury.

JURY

Le jury est composé d'une dizaine de personnes, incluant le président du jury. Pour les prix de journalisme, les juges doivent avoir exercé la profession de journaliste.

SÉLECTION DES FINALISTES

Pour chacune des catégories, un juge évalue les pièces soumises et il sélectionne les trois (3) meilleurs textes dans sa catégorie (les 1^{re}, 2^e et 3^e places).

Les juges évalueront les textes directement de la plateforme électronique de gestion du concours. Le tout se fera ainsi à distance.

PRIX INDIVIDUELS HORS-TEXTES JOURNALISTIQUES

1. Photographie
2. Meilleure publicité imprimée
3. Meilleure publicité numérique
4. Cahier ou projet spécial imprimé et/ou numérique
5. Meilleur conseiller publicitaire

PRIX DU JURY

– PRIX INDIVIDUELS HORS TEXTE JOURNALISTIQUE –

1 - PHOTOGRAPHIE

DÉFINITION

Est admissible toute pièce photographique originale qu'il s'agisse d'un portrait, d'une entrevue, d'un reportage, d'un événement : bref, pour illustrer et/ou accompagner une nouvelle, un article, une manchette et ce, dans tous les champs de couverture journalistique.

CONDITIONS

Les prix du jury sont attribués au journal et décernés à l'auteur, pour une photo parue entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024.

CRITÈRES

- L'information (25 % des points)
- La technique (25 % des points)
- La sensibilité/l'émotion (25 % des points)
- L'impact visuel (15 % des points)
- L'esthétisme (10 % des points)

BOURSE

- 300 \$ pour la première place. Les lauréats des 2^e et 3^e places seront formellement présentés lors du dévoilement des lauréats des **Grands Prix des Hebdos**.

PRIX DU JURY

– PRIX INDIVIDUELS HORS TEXTE JOURNALISTIQUE –

2 - MEILLEURE PUBLICITÉ IMPRIMÉE

DÉFINITION

Est admissible toute publicité imprimée originale ou campagne d'un produit ou d'un service réalisé par un employé du journal pour le compte d'un client annonceur. Les autopromotions du journal sont admises dans cette catégorie.

CONDITIONS

Les prix du jury sont attribués au journal et décernés à l'auteur, pour une œuvre parue entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024.

CRITÈRES

- Interpellation : capacité à se faire remarquer spontanément (25 % des points)
- Séduction : capacité de l'annonce à séduire le lecteur (25 % des points)
- Signifiante : capacité à identifier le message, l'offre principale (25 % des points)
- Attribution : capacité à reconnaître le signataire du message (25 % des points)

BOURSE

- 300 \$ pour la première place. Les lauréats des 2^e et 3^e places seront formellement présentés lors du dévoilement des lauréats des **Grands Prix des Hebdo**.

3 - MEILLEURE PUBLICITÉ NUMÉRIQUE

DÉFINITION

Est admissible toute publicité numérique originale ou campagne d'un produit ou d'un service réalisé par un employé du journal pour le compte d'un client annonceur. Les autopromotions du journal sont admises dans cette catégorie.

CONDITIONS

Les prix du jury sont attribués au journal et décernés à l'auteur, pour une œuvre parue entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024.

CRITÈRES

- Interpellation : capacité à se faire remarquer spontanément (25 % des points)
- Séduction : capacité de l'annonce à séduire l'internaute (25 % des points)
- Signifiante : capacité à identifier le message, l'offre principale (25 % des points)
- Attribution : capacité à reconnaître le signataire du message (25 % des points)

BOURSE

- 300 \$ pour la première place. Les lauréats des 2^e et 3^e places seront formellement présentés lors du dévoilement des lauréats des **Grands Prix des Hebdo**.

4 - CAHIER OU PROJET SPÉCIAL IMPRIMÉ ET/OU NUMÉRIQUE

DÉFINITION

Est admissible tout cahier ou projet spécial original, imprimé et/ou numérique d'un produit, d'un service, d'un événement ou d'une activité, réalisé par un employé du journal pour le compte d'un client annonceur. Les autopromotions du journal sont admises dans cette catégorie.

CONDITIONS

Les prix du jury sont attribués au journal et décernés à l'auteur, pour une œuvre parue entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024.

CRITÈRES

- Interpellation : capacité à se faire remarquer spontanément (25 % des points)
- Séduction : capacité de l'annonce à séduire le lecteur et/ou l'internaute (25 % des points)
- Signifiante : capacité à identifier le message, l'offre principale (25 % des points)
- Attribution : capacité à reconnaître le signataire du message (25 % des points)

BOURSE

- 300 \$ pour la première place. Les lauréats des 2^e et 3^e places seront formellement présentés lors du dévoilement des lauréats des **Grands Prix des Hebdo**.

PRIX DU JURY

— PRIX INDIVIDUELS HORS TEXTE JOURNALISTIQUE —

5 - CONSEILLER (ÈRE) PUBLICITAIRE

DÉFINITION

Est admissible toute personne chargée des ventes publicitaires du journal.

CONDITIONS

Les prix du jury sont attribués au journal et décernés à l'auteur, pour le meilleur accomplissement entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024.

L'éditeur du journal ou le directeur des ventes déposera la candidature du meilleur candidat de son journal à ses yeux. Il devra expliquer dans un court texte les raisons qui l'incitent à déposer la candidature et expliquer en quoi cette personne se démarque du reste de son équipe.

Une seule candidature par journal sera acceptée.

CRITÈRES VISANT À GUIDER LE DÉPÔT DE LA CANDIDATURE (LISTE NON EXHAUSTIVE)

- L'attitude générale du candidat.
- Professionnalisme.
- Capacité à tisser des liens.
- Le dépassement des objectifs de vente.
- La capacité de faire les choses autrement dans un contexte de déclin des recettes publicitaires.
- Collaboration avec les autres services du journal.
- Capacité à bien servir le client.
- Capacité à anticiper les besoins du client.
- Capacité à faire des suivis.
- Organisation du travail et méthode de travail.
- Implication dans la communauté.

BOURSE

- 300 \$ pour le gagnant.